

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Toulouse (31)

Réponses de Pauline Salingue, au nom de la liste « Toulouse Anticapitaliste - NPA »

– le 15/02/2020 à 13:44 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40 millions d'euros

Ce budget sera attribué aux investissements cyclables à l'échelle de l'agglomération. Les services cyclables, comme la redevance au VéloToulouse, feront l'objet d'un budget dédié.

Etes-vous favorable à revoir à la hausse le budget cyclable actuel ? A quel niveau ? A publier un bilan annuel, transparent et vérifiable des investissements qui auront été réalisés pour le vélo, ainsi qu'un programme prévisionnel en début de chaque année ?

Nous sommes favorables à cette action. Nous supposons que cette enveloppe de 40 millions d'euros concerne Toulouse. Comme plusieurs des propositions concernent les autres villes de la Métropole, il faudrait faire des propositions budgétaires, sinon pour toutes les villes, au moins pour la Métropole.

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions. Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Malheureusement, à Toulouse, les services techniques l'utilisent très peu, et il y a à ce jour plus de 2000 observations qui attendent d'être traitées.

Quelle est votre position par rapport à Velobs ? Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?

Nous soutenons cette proposition. Il faut créer des postes d'agents municipaux pour prendre en charge cette action.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif, avec un phasage de la réalisation ligne par ligne à raison d'une ligne par an. Le principe de réseau REV a été acté par Tisséo dans ses grandes lignes, mais ne nous a pas été présenté dans le détail. Pour que celui-ci soit qualitatif, des arbitrages devront être faits aux dépens de la voiture aux endroits où l'espace est contraint (suppression de files de circulations ou de stationnements), avec en particulier un réaménagement de la ceinture des boulevards.

Etes-vous favorable à la création d'un REV réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer le REV ? Quel budget pour ce réseau REV ? Quel calendrier ?

Nous sommes pour la création de 8 lignes express vélo. Nous pensons que nous devrions aller plus vite qu'une ligne par an pour que ce réseau soit en place à mi-mandat. Nous sommes favorable à la modification de la circulation sur les double-voies dans l'agglomération. Par exemple, nous sommes pour le réaménagement des abords du canal du midi et du canal de Brienne en réservant la voie intérieure aux mode de transports actifs et aux transports en commun.

Pour déterminer les parcours, il faudra bien entendu lancer une grande concertation avec les cyclistes et leurs associations qui devront en dernière instance avoir le pouvoir de décider des parcours.

Pour nous, ces aménagements sont prioritaires et le budget alloué sur l'enveloppe de 40 millions d'euros annuels également.

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération comme proposé sur <https://velomax.2p2r.org/>. Certains de ces axes ne pourront être aménagés qu'avec la suppression de stationnement automobile ou la mise à sens unique.

Etes-vous favorable à la création de ce réseau réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer les aménagements cyclables ? Quel budget pour ce réseau cyclable ? Quel calendrier ?

Comme pour les transports en commun, les réseaux de pistes cyclables doivent être développés entre les quartiers et entre Toulouse et le reste de la métropole. Cela peut passer par la suppression de places de parking (exemple du faubourg Bonnefoy) et par des mises de voies de circulation en sens unique.

Comme pour le réseau Express, les cyclistes et leurs associations sont les mieux à même de déterminer les parcours en concertation avec le développement des transports en communs qui est complémentaire du développement de l'utilisation des modes actifs de déplacement.

Les chantiers doivent démarrer sans attendre et être réalisés en continu tout au long du mandat.

Pour financer cela, nous proposons d'abandonner les projets inutiles d'aménagements routiers notamment les 2 projets « aspirateurs à voitures » proposés comme prioritaires par l'équipe Moudenc : boulevard urbain du canal Saint-Martory et franchissement de la Garonne à Saint-Jory. Ce sont plusieurs dizaines de millions d'euros qui seraient directement disponibles.

Action n°5 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'île du Ramier en le réaménageant en un grand parc naturel de centre ville et en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés

Etes-vous prêt à réexaminer le projet actuel de réaménagement, qui laisse encore trop de place à la voiture ? Avec quelles orientations ? A quelle échéance ?

Au cœur du réaménagement, nous sommes pour prioriser le vélo et les transports en commun. Le projet actuel doit être remis à plat pour y intégrer le service public de la culture et du sport avec un accès gratuit à tous les équipements.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Réviser le Plan de Déplacement Urbain afin de le rendre plus ambitieux pour les modes actifs : nous avons lancé un recours contre la révision du PDU initié par l'équipe sortante, car si celui-ci était mise en oeuvre, il en résulterait en 2030 sur l'agglomération une augmentation des émissions de GES, de la circulation automobile et de la pollution de l'air.

Un de ses problèmes est le projet de 3ème ligne de métro qui est extrêmement coûteux (2.7 milliards) pour une efficacité relative (180 000 déplacements / jour).

Quelle est votre position par rapport au PDU et au projet de 3ème ligne de métro ?

Nous sommes également pour réviser le PDU. Et revoir à la hausse les objectifs pour diminuer drastiquement les émissions de GES.

Par exemple, nous sommes pour :

- Élever les objectifs vélo peu ambitieux du PDU 2030 (autour de 5% des déplacements effectués à vélo) à 10 % en 2030
- Élever de même ceux de la marche à pied, et renforcer la piétonisation du centre, notamment en questionnant le maintien et/ou l'utilisation des parkings à l'intérieur des boulevards
- Limiter la vitesse à 30 km/h à l'intérieur des boulevards
- Limiter la vitesse à 50 km/h sur les périphériques aux heures de pointe

Concernant la troisième ligne de métro :

- Nous sommes pour l'annulation de ce projet conçu uniquement pour l'industrie aéronautique sans aucun apport pour les couches populaires à Toulouse
- Ceci libèrera des marges de manœuvres financières très importantes (2,7 milliards d'euros annoncés mais des experts estiment que le coût final pourrait s'élever autour de 6 à 7 milliards d'euros !)
- L'investissement devra être réorienté vers la mise en place d'un RER toulousain. Nous soutenons le projet de l'association Rallumons l'étoile. C'est la seule solution pour diminuer drastiquement la place de la voiture qui est aujourd'hui bien souvent la seule solution pour les salariés de se rendre sur leur lieu de travail.

Action n°7 : je m'engage

Revoir les plans d'aménagements routiers : le Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM) est un grand plan d'aménagements routiers voté par la métropole en 2019 pour un montant total de 1,9 milliard d'euros, soit la moitié du montant qui sera investi dans les transports en commun et les modes actifs par le PDU (3,8 milliards d'euros). La majeure partie de ce plan d'aménagement concerne la voiture et va avoir pour conséquence de préserver son attractivité et donc provoquer l'augmentation du trafic automobile et de la pollution, comme par exemple le projet de jonction Est.
Quelle est votre position par rapport aux projets purement routiers du PARM ? Et en particulier sur la jonction Est ?

Nous sommes pour revoir en profondeur le plan d'aménagement routier.

Pour l'abandon des 2 projets « aspirateurs à voitures » proposés comme prioritaires par l'équipe Moudenc : boulevard urbain du canal Saint-Martory et franchissement de la Garonne à Saint-Jory.

Voilà qui libèrera des crédits supplémentaires pour les transports en commun et les modes actifs de déplacement.

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Nous proposons ainsi de mettre en place de boucles de circulation (l'entrée et la sortie d'un quartier en véhicule motorisé se fait par le même côté, rendant le transit à travers le quartier impossible) et des zones piétonnes dans les faubourgs et les villes de l'agglomération. Ceci permettra de plus de créer des zones de convivialité.

Etes-vous favorable à mettre en place ces mesures ? Dans quels quartiers ? A quelle échéance ?

Nous sommes favorable à cela. L'exemple du quartier Papus est emblématique avec des conséquences dramatiques sur la santé des riverains.

La pression soit également être mise sur les opérateurs "GPS" afin qu'ils ne proposent plus ces itinéraires alternatifs.

Action n°9 : je ne m'engage pas

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse : celle-ci doit être mise en place sur l'agglomération Toulousaine d'ici la fin de l'année 2020, mais son périmètre et ses heures d'applications n'ont pas encore été définis.

Quelles sont vos propositions pour la ZFE (périmètre, heures d'application et véhicules concernés) ?

Si nous sommes pour limiter l'accès à la voiture à de larges zones d'habitations, nous sommes contre l'écologie punitive pour les particuliers.

En effet, ces mesures touchent principalement celles et ceux qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule, les moins aisés d'entre nous.

A l'inverse, nous sommes pour imposer des règles très restrictives allant jusqu'à l'interdiction aux transports logistiques et aux véhicules d'entreprises qui ne respectent pas les critères d'émission les plus stricts.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Exemples : les allées Etienne Billières, l'avenue de Grande Bretagne ou l'avenue Paul Séjourné.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Sur quels axes plus précisément ? A quelle échéance ?

Nous sommes pour ces réaménagements, notamment sur les axes cités.

Nous sommes pour réserver les rives, côté centre-ville, du Canal du midi et de Brienne aux transports en communs et aux modes actifs de déplacement (Vélo, trottinettes...). Pour cela, nous proposons de supprimer les places de parking côté canal et de maintenir une voie d'accès pour les riverains. Cela implique de réaménager l'autre rive avec une chaussée à double sens et un élargissement de la voie verte pour les piétons et les vélos.

Cela devra être fait dans la première moitié du mandat et continué ensuite sur d'autres axes.

Action n°11 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : la rocade, avec la réservation d'une file aux transports en commun et covoiturage. Cette transformation se ferait en 2 étapes : une 1ère avec limitation à 70km/h et la réservation d'une file, puis une 2ème étape avec une limitation à 50km/h et l'ajout d'une voie verte.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Nous sommes pour une transformation des règles de circulation sur le périphérique.

Limitation à 50 km/h aux heures de pointe uniquement et tout de suite.

Nous sommes favorables à réserver une file aux transports en commun et au covoiturage.

Action n°12 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Nous proposons que l'ensemble de la voirie de l'agglomération (y compris les villes de la périphérie) soit limité à 30 km/h, hors voies rapides, ce qui représente plus de 95% de la voirie.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? Agirez-vous pour que cette mesure soit étendue aux communes de la métropole ? A quelle échéance ?

Nous sommes bien évidemment pour étendre le 30km/h, mais ne sommes pas certains de la nécessité d'en faire une obligation sur toute la métropole. Immédiatement, nous sommes pour l'appliquer à l'hypercentre, à l'intérieur des boulevards.

Action n°13 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : les rives centre-ville du canal de midi et du canal de Brienne, avec suppression du stationnement et conservation d'une simple voie de desserte riverain-e-s. L'autre rive sera réaménagée en une chaussée à double sens automobile ainsi qu'une voie verte.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Nous sommes totalement favorables à la mise en place de cette mesure, dès le début du mandat.

Nous sommes pour réserver les rives, côté centre-ville, du Canal du midi et de Brienne aux transports en communs et aux modes actifs de déplacement (Vélo, trottinettes...). Pour cela, nous proposons de supprimer les places de parking côté canal et de maintenir une voie d'accès pour les riverains. Cela implique de réaménager l'autre rive avec une chaussée à double sens et un élargissement de la voie verte pour les piétons et les vélos.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Transformer en zone piétonne le Pont-Neuf et l'axe Est-Ouest, de la rue de Metz à la place Saint Cyprien, avec un réaménagement de la halle aux grains et des allées Etienne Billières, et la transformation de l'hyper-centre en Zone à Trafic Limitée (ZTL).

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Piétonner de la rue de Metz à St Cyprien nous semble problématique, car cela aurait pour conséquence de dévier un flot important de voitures vers les allées J. Guesde, St Michel et le Fer à Cheval, avec une voie unique. A minima, il nous apparaît indispensable de maintenir la circulation des transports en commun sur cet axe. Ne vaudrait-il pas mieux piétonner le Pont St Pierre ? Dans tous les cas, il nous semble difficile de discuter de cette question sans appréhender la mobilité à l'échelle de toute l'agglomération afin de ne pas uniquement déplacer les problèmes comme cela a pu se constater dans d'autres villes.

Action n°15 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous sommes dans l'absolu pour cette mesure. Mais elle ne pourra être appliquée qu'une fois que les modes de transports sur la métropole seront transformés en profondeur. En effet, beaucoup de parents qui travaillent n'ont souvent d'autres choix que de déposer leurs enfants en voiture.

Néanmoins, dès maintenant, nous pourrions envisager d'appliquer cette mesure sur certaines écoles où le problème est le plus criant et où des solutions alternatives sont proposées pour les parents qui n'ont actuellement pas d'autres choix que de prendre la voiture (parkings adaptés par exemple)

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cette mesure peut être mise en place dès maintenant.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Oui, nous sommes pour. Cette aide pourrait s'élever à hauteur de 2 millions d'euros annuels. Nous sommes par ailleurs pour remunicipaliser le service VéloToulouse facturé plus de 5 millions d'euros par JCDecaux. Cela permettrait de financer cette mesure.

Promouvoir une culture vélo

Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge est évidemment une priorité !

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Tout à fait. En vélo ou en transports en commun !

Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui, il faut étendre cette mesure à toutes et tous les salariés.

Action n°21 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Oui nous sommes pour même si nous pensons que le principal est la prévention, l'éducation aux bonnes pratiques et l'aménagement sécurisé des trottoirs et des pistes cyclables pour empêcher la possibilité pour les voitures de se garer à ces endroits.

Commentaires généraux

Nous avons discuté collectivement de vos propositions et vous remercions de contribuer ainsi au débat politique des élections municipales.

Accroître de façon substantielle la place du Vélo et de la Marche à pied à Toulouse, mais aussi dans la Métropole est un objectif que nous partageons entièrement. Mais, pour nous, cela ne peut se faire sans une réflexion, et donc avec des propositions, pour l'ensemble des transports. Plus précisément : le Vélo et la Marche à pied ne pourront être une alternative réelle à la voiture sans une offre de transports collectifs qualitativement supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Et c'est à partir de ce point de vue global que nous répondons à vos dix propositions :

<https://www.2p2r.org/dossiers/reglementation-planification/article/elections-municipales-2020-toulouse>

Nous sommes d'accord avec plusieurs d'entre elles, en particulier celle visant à créer un Réseau Express Vélo de 8 lignes et celle d'affecter un budget de 40 M€/an pour la politique cyclable (propositions 6 et 9) : la première des deux nous semble la plus importante pour que le Vélo trouve sa vraie place dans l'offre de transports, ce qui justifie cette enveloppe de 40 M€/an. Nous supposons que cette enveloppe concerne Toulouse. Comme plusieurs des propositions concernent les autres villes de la Métropole, il faudrait faire des propositions budgétaires, sinon pour toutes les villes, mais au moins pour la Métropole.

Nous sommes d'accord avec le fait de réserver les rives centre-ville du canal du midi et du canal de Brienne aux modes actifs et transports en commun (proposition 2 - mais le stationnement serait aussi supprimé pour les riverains ?), et également avec le réaménagement de l'île du Ramier en y limitant très fortement l'accès aux véhicules motorisés (proposition 8).

Nous avons un accord de principe avec la mise en place de boucles de circulation et de zones piétonnes dans les faubourgs et les villes de l'agglomération (proposition 3), mais il faut sans doute voir ville par ville les possibilités de réalisation que nous sommes dans l'incapacité d'apprécier à ce stade. Même avis sur la création d'un réseau de liaisons cyclables inter-quartiers et d'agglomération (proposition 7).

Nous avons des avis nuancés sur les 3 propositions suivantes :

« Réaliser la ville intégrale 30 » (proposition 4) : nous sommes bien évidemment pour étendre le 30km/h, mais ne sommes pas certains de la nécessité d'en faire une obligation sur toute la métropole.

« Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies » (proposition 5) : nous ne sommes pas certains que cette mesure soit généralisable à toutes les avenues à 2x2 voies. Mais il est évident qu'il faudrait le faire sur toutes les avenues dédiées aux Réseau Express et de liaison cyclable (propositions 6 et 7).

« Transformer la rocade en boulevard urbain limité à 50 km/h » (proposition 10) : nous serions plutôt pour la limitation 50 km/h pour les horaires de risques de bouchons (ce qui fait déjà pas mal d'heures !)

La seule proposition qui fait réellement problème est la première. Piétonniser de la rue de Metz à St Cyprien nous semble problématique, car cela aurait pour conséquence de dévier un flot important de voitures vers les allées J. Guesde, St Michel et

le Fer à Cheval, avec une voie unique. A minima, il nous apparait indispensable de maintenir la circulation des transports en commun sur cet axe. Ne vaudrait-il pas mieux piétonniser le Pont St Pierre ? Dans tous les cas, il nous semble difficile de discuter de cette question sans appréhender la mobilité à l'échelle de toute l'agglomération afin de ne pas uniquement déplacer les problèmes comme cela a pu se constater dans d'autres villes.

Enfin, pour limiter plus drastiquement l'accès des voitures au centre, ne faut-il pas remettre en cause certains parkings, celui du Capitole en particulier ? A ce sujet, nous sommes favorables à la remunicipalisation des parkings.

Nous nous sommes efforcés de répondre, sans avoir la prétention d'avoir un avis sur tout. Nous restons disponibles pour toute rencontre que vous jugeriez utile d'organiser afin d'approfondir la réflexion sur ces sujets. Par ailleurs, nous attachons une grande place dans notre programme à l'avis des premiers concernés et de leurs associations qui ont bien souvent une expertise supérieure aux élus et qui devraient avoir un rôle décisionnel dans la vie de la cité.

Recevez, madame, monsieur, nos sincères salutations anticapitalistes

Pour la liste « Toulouse Anticapitaliste »

Pauline SALINGUE

Nicolas MOUSSET